

Mont de Marsan, le 18 SEP. 2024



Direction des Affaires Juridiques
et de la Commande Publique
Service des Assemblées

CONVOCATIION

Objet : Conseil Communautaire du 24 septembre 2024.

Madame, Monsieur,

La prochaine séance du Conseil Communautaire à laquelle vous êtes prié(e) de bien vouloir assister, aura lieu le :

**24 septembre 2024 à 18h00,
Au siège de Mont de Marsan Agglomération
575 Avenue du Maréchal Foch
40 000 Mont de Marsan**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette séance ainsi que les projets des délibérations s'y rapportant.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.

**Charles DAYOT
Président,
Maire de Mont de Marsan**

En cas d'empêchement et de rédaction d'un pouvoir, veuillez transmettre celui-ci à l'adresse suivante: assemblees@montdemarsan-agglo.fr



Direction des Affaires Juridiques
et de la Commande Publique
Service des Assemblées

ORDRE DU JOUR

Conseil Communautaire du 24 septembre 2024

1. Procès-verbal de la séance du 11 juillet 2024.
2. Compte rendu des décisions du Président.

I – Affaires générales

3. Election membre du bureau communautaire (représentant de la commune de Laglorieuse).
4. Désignation des membres des commissions thématiques communautaires – modification.

II – Finances

5. Décision modificative n°2 – Budget principal.
6. Modification des autorisations de programme (AP) et crédits de paiements (CP).
7. Renouvellement de la carte achats publics.

III – Culture

8. Traitement des collections patrimoniales.
9. Création d'une nouvelle offre de service : le jeu vidéo.
10. Fixation d'un tarif d'occupation du parking sous-terrain de la Médiathèque Philippe Labeyrie.

IV – Scolaire et enseignement supérieur

11. Subvention aux coopératives scolaires : mise à jour de l'annexe budgétaire.
12. Convention cadre de partenariat entre Mont de Marsan Agglomération et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour pour 2024-2028.

V – Développement durable et transition écologique

- 13.* Rapport annuel sur la gestion des déchets – Année 2023.
- 14.* Approbation de l'opération et plan de financement des travaux de remise aux normes du laboratoire de fabrication du site des Neuf Fontaines.

VI – Cycle de l'eau

- 15.* Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'eau – gestion directe par la régie intercommunale de l'eau.
- 16.* Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et non collectif –gestion directe par la régie intercommunale de l'assainissement.
- 17.* Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'eau, l'assainissement collectif et non collectif – gestion en représentation substitution par le SYDEC.
- 18.* Délégation de service public « eau potable », commune de Saint-Perdon – Examen du rapport du délégataire 2023 – Information.
- 19.* Délégation de service public « assainissement », commune de Saint-Perdon – Examen du rapport du délégataire 2023 – Information.
- 20.* Intégration à la commission locale de l'eau du SAGE des eaux souterraines de Gascogne – désignation pour représenter la collectivité.
- 21.* Convention de partenariat pour l'animation du SAGE Midouze.
- 22.* Convention de mise à disposition de services entre Mont de Marsan agglomération et Mont De Eau Agglo pour l'exercice de la compétence communautaire GEPU GEMAPI.
- 23.* Approbation des comptes de gestion 2024 des budgets annexes « eau », « assainissement des eaux usées », « assainissement SPANC ».
- 24.* Conciliation de bornage – Forage d'eau potable de Lucbardez et Bargues.

VII – Ressources humaines

- 25.* Mise à jour du tableau des effectifs.
- 26.* Approbation de la charte du télétravail.

VIII – Développement économique

- 27.* Aides individuelles aux entreprises – Octroi d'une aide au commerce et à l'artisanat de proximité à la SAS FOURNIL DE DELICIA'S.
- 28.* Aides individuelles aux entreprises – Octroi d'une aide au commerce et à l'artisanat de proximité à la SARL EVESTHETIC.
- 29.* Aides individuelles aux entreprises – Octroi d'une aide au commerce et à l'artisanat de proximité à la SARL VELOURS.
- 30.* Aides individuelles aux entreprises – Octroi d'une aide au commerce et à l'artisanat de proximité à la SAS DGD.
- 31.* Fixation des bases minimum servant à l'établissement de la cotisation minimum de la

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) à partir de 2025.

IX – Aménagement

32. Approbation de la révision des zonages d'assainissement et intégration au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).
33. Cession bâti 1445 Avenue du Maréchal Juin à Mont de Marsan - Parcelle cadastrée Section BK n°0040 d'une contenance de 925 m².

X – Voirie

34. Approbation de l'opération et plan de financement de réparation du pont de la Douze à Saint-Avit.

Questions diverses